

Description des tableaux

(Extraites des plaques explicatives fournies par l'Association du Musée acadien de l'Î.-P.-É.)

PREMIER TABLEAU

UNE PATRONNE ET UNE FÊTE NATIONALE POUR L'ACADIE

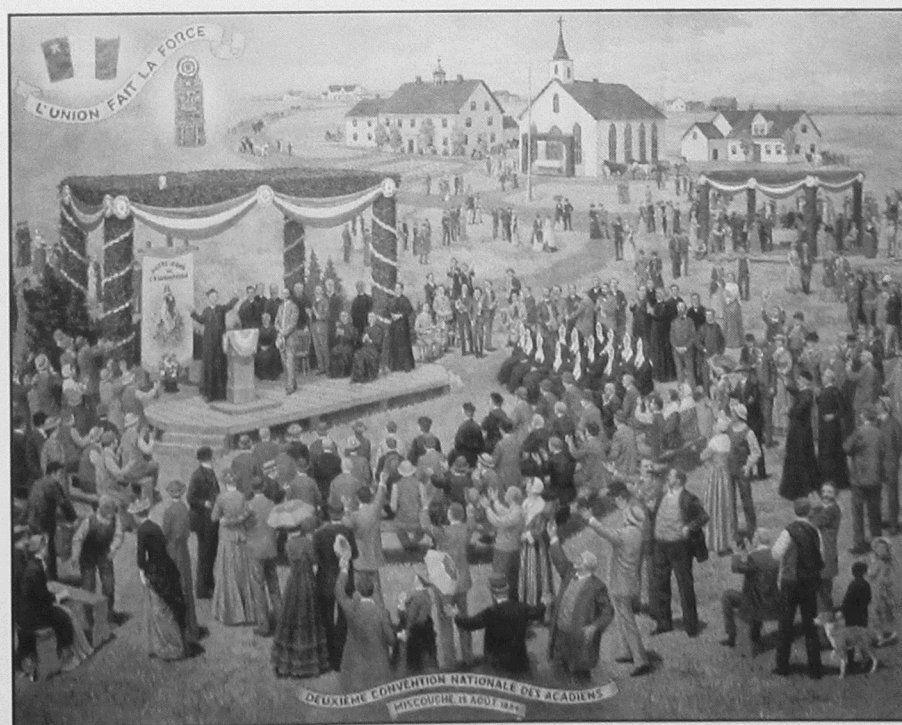
Suite au rapport d'une commission qui la proposait la veille par un vote de 12 contre 4, le peuple acadien s'est choisi, le 21 juillet 1881, une fête nationale. Ceci eut lieu lors de la plénière de la Première Convention Nationale des Acadiens tenue à Memramcook, N.-B. Ce choix de Notre-Dame de l'Assomption comme patronne et du «15 Août» comme fête nationale fut approuvé le 16 septembre 1881 par l'épiscopat des Provinces Maritimes, décrété le 19 janvier 1938 par Sa Sainteté le pape Pie XI et proclamé à deux reprises par Mgr Arthur Melanson le 25 mars 1938.



DEUXIÈME TABLEAU

UN INSIGNE, UNE DEVISE ET UN DRAPEAU NATIONAL POUR L'ACADIE

Lors de la plénière de la Deuxième Convention Nationale des Acadiens, tenue à Miscouche, Î.-P.-É., l'après-midi du 15 août 1884, le peuple acadien a choisi comme devise L'Union fait la force, et comme insigne une bandelette de soie bleue couronnée d'une rosette en ruban rouge et blanc et frappée de ladite devise, d'une étoile et d'un vaisseau arboré d'un pavillon avec le mot *Acadie*. Comme drapeau national, le peuple acadien a choisi le tricolore étoilé aux couleurs françaises et à l'étoile (Maris Stella) représentant Notre-Dame de l'Assomption, leur patronne, adoptée trois ans auparavant à Memramcook,



N.-B. La plupart des motifs dudit insigne seront incorporés dans les armoiries nationales de l'Acadie concédées à Rideau Hall, à Ottawa, en 1995.